

Seconde Générale & Technologique

La Seconde Générale et Technologique permet de préciser ou de modifier le projet d'orientation de l'élève. Le choix de la spécialité de Première ne se fait qu'à l'issue de la Seconde, quelles que soient les deux options suivies.

Admission

En fin de la classe de 3^{ème}, sur proposition du Conseil de Classe et après avis de la Commission d'affectation.

Organisation des études

■ Enseignement commun + modules : 22 H 00 par semaine

Tous les élèves de seconde suivent les mêmes enseignements en Français, Maths, Physique-chimie, Biologie, Langue vivante I, Histoire-géographie et E.P.S. pour un total de 22 H par semaine.

■ Enseignement de détermination : 07 H 00 par semaine

Deux options sont obligatoirement choisies par tous les élèves de seconde :

Écologie, Agronomie, Territoire et citoyenneté (uniquement dans les établissements agricoles). Cette option vise à initier les élèves à la compréhension du fonctionnement d'un territoire rural (approche du paysage, des écosystèmes et des agrosystèmes démarche citoyenne raisonnée de la préservation de la faune et de la flore, dynamique de la vie économique, sociale et culturelle).

L'étude du territoire est conduite dans le cadre de séquences pluridisciplinaires autorisant de nombreux travaux pratiques de terrain.

Une deuxième option :

. LV 2 : *espagnol, anglais*

Poursuite des études

Après une classe de Seconde de Détermination dans un établissement Agricole vous pouvez poursuivre vos études en classe de :

1^{ère} Bac scientifique S

1^{ère} Bac Technologique Agricole

1^{ère} de n'importe quel Bac Général ou Technologique de l'Éducation Nationale, car les options de Seconde ne sont plus déterminantes pour l'orientation dans une série de 1^{ère}.

Seconde Générale et Technologique

Option : E.A.T.C. «Écologie, Agronomie, Territoire et Citoyenneté »

Enseignement commun	Horaires hebdomadaires
Français.....	4 + (0,5)
Mathématiques.....	3 + (1)
Physique-chimie	2 + (1,5)
Sciences et vie de la terre	0,5 + (1,5)
Langue vivante 1 (anglais, espagnol)	2 + (1)
Histoire – géographie	3 + (0,5)
Éducation physique et sportive	2
Total des enseignements communs	22,5
Enseignement de détermination	
E.A.T.C. (Biologie, Agronomie, Éducation socioculturelle, Histoire-géographie)	1 + (3,5)
Langue vivante 2 (anglais, espagnol)	2 + (0,5)
Total des enseignements communs + modules	29,5
Aide individualisée	2
Heures de vie de classe	(10 heures annuelles)
Mise à niveau informatique	(18 heures annuelles)

() l'horaire entre parenthèses, est dispensé selon le cas en travaux pratiques ou travaux dirigés, par groupe d'effectif restreint